

2026

Charte

2041

Ossature du projet stratégique
Synthèse des ateliers territoriaux



Janvier 2023

Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient.....	3
Orientation 1.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels.....	3
Orientation 1.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité.....	4
Orientation 1.3 : Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions.....	6
Orientation 1.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale.....	7
Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs	8
Orientation 2.1 : Retrouver une filière forêt/bois en synergie avec les caractéristiques du territoire	8
Orientation 2.2 : Réinventer une agriculture résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale.....	10
Orientation 2.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié.....	12
Orientation 2.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire	13
Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse.....	14
Orientation 3.1 : Décliner la sobriété énergétique et bas-carbone à l'échelle du territoire.....	14
Orientation 3.2 : Habiter et se déplacer autrement pour vivre mieux.....	16
Orientation 3.3 : Conforter "la culture", comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire	17
Orientation 3.4 : Miser sur la pédagogie, l'accueil et l'entraide.....	19

L'ossature du projet stratégique a été présentée lors des différents ateliers territoriaux qui se sont déroulés du 16 au 20 janvier 2023 sur 5 lieux du territoire :

- Lundi 16 janvier 2023 : St Dier : 21 participants
- Mardi 17 janvier 2023 : Thiers : 33 participants
- Mercredi 18 janvier 2023 : Ambert : 17 participants
- Jeudi 19 janvier 2023 : Noirétable : 13 participants
- Vendredi 20 janvier 2023 : La Chaise-Dieu : 29 participants

Lors de ces ateliers, il a été demandé à ce que chacun amende l'ossature en déclinant les orientations proposées.

Les productions des 5 ateliers ont été compilées dans le présent document (en italique) et organisées directement au sein de l'ossature. Il s'agit d'une retranscription brute (sans reformulation, ni organisation) des éléments indiqués sur les supports de travail.

Les éléments en gras correspondent à ce qui a été identifié par les élus comme étant un objectif auquel les communes ou EPCI pouvaient contribuer.

Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

Orientation 1.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

- **Mieux protéger les milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales**
 - *Approfondir la connaissance des milieux et des espèces*
 - *Préserver, entretenir, recréer les zones humides*
 - *Sanctuariser les espaces forestiers riches en biodiversité ou en adaptant les essences favorables à la biodiversité*
 - *Répertorier pour trouver les moyens à mettre en œuvre pour maîtriser les espèces invasives végétales*
 - *Régulation intelligente des espèces animales (sanglier, cerf ...)*
 - *Sensibiliser à l'arrivée d'espèces (loup ...)*
 - *Favoriser les feuillus en bordure de rivière*
 - *Poursuivre l'amélioration des cours d'eau*
 - *Préserver les sapinières*
 - **Développer la maîtrise foncière des communes**
 - *Identifier les zones remarquables pour mieux les protéger*
 - *Accompagner les effets du changement climatique sur la biodiversité*
 - **Eviter la mise sous cloche systématique et privilégier la concertation**
 - *Mobiliser davantage les outils réglementaires de protection, de gestion*
 - **Faire connaître localement les réglementations, à travers les outils de communication des communes et EPCI**
- **Assurer la fonctionnalité écologique des espaces agro-forestiers**
 - **Maintenir les trames vertes et bleues, assurer la fonctionnalité des corridors écologiques**
 - *Garder des espaces ouverts et des accès réfléchis*
 - *Sanctuariser les espaces*
 - *Regroupement volontaire forestier pour améliorer la gestion*
 - *Trouver d'autres modes et pratiques agricoles viables/ accompagner le changement pour un modèle économique différent*
 - *Arrêter les cultures consommatrices d'eau*
 - *Inviter à reboiser les coupes à blanc, et les limiter en privilégiant le jardinage forestier*
 - *Diminuer les seuils de gestion*
 - **Restaurer et replanter des haies et des arbres dans les espaces agricoles, pour favoriser le déplacement des espèces**
 - *Favoriser les prairies permanentes et naturelles*

- *Maintenir des espaces « hors exploitation » en laissant s'exprimer l'écosystème naturel, par exemple sur les espaces en pente peu exploitables*
- *Restaurer les zones humides, défricher celles qui ont été plantées*
- *Supprimer les espaces forestiers monospécifiques et leur redonner une fonction sylvicole durable, diversifier les essences dans les boisements artificiels*
- *Préserver les essences locales dans les massifs forestiers*
- **Faire de la préservation de la biodiversité une ambition collective**
 - *Pédagogie auprès des enfants, des adultes et nouveaux arrivants*
 - *Concilier les usages entre les différents utilisateurs*
 - *Notion d'expérimentation, mettre en avant certaines pratiques*
 - *Mobiliser la population sur les opérations de restauration*
 - *Impliquer davantage les habitants dans la collecte et le suivi des inventaires (ambassadeurs du parc)*
 - *Mieux sensibiliser et informer sur les lieux et les espèces remarquables*
 - *Renforcer l'éducation et responsabiliser les habitants comme les visiteurs, développer les outils de vulgarisation autour de la biodiversité*
 - *Informer, expliquer, sensibiliser les élus, les usagers et les habitants*
 - *Développer des projets collectifs portés et soutenus par les habitants, apprendre « par le faire » à tous les âges*
 - *Inciter la population à participer à des actions des collectivités sur la préservation de la biodiversité (chantiers participatifs et éducatifs)*
 - *Développer la communication positive et non restrictive*
 - *Développer la capacité du territoire à capter du CO2 : prairies, zones humides, forêts anciennes...*
 - *Diversifier les espèces dans les espaces publics, en intégrant des espèces locales*
 - *Améliorer la gestion des espaces publics par les collectivités : laisser pousser, laisser fleurir, laisser grainer*
 - *Avoir un regard sur les effets des projets du Parc sur la biodiversité (quels que soient les types de projets)*

Orientation 1.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

- **Garantir une ressource en eau suffisante, en qualité et quantité, pour assurer les besoins essentiels**
 - *Créer des retenues d'eaux pluviales pour satisfaire l'ensemble des besoins (agricole, eau potable, économie, lutte incendie)*
 - *Meilleure connaissance de la ressource*
 - *Accord sur utilisation : qui gère ?*
 - *Promouvoir les productions agricoles moins consommatrices d'eau*
 - *Recenser les ressources en eau non utilisées aujourd'hui mais potentiellement utilisables*

- *Remobiliser les anciens dispositifs d'utilisation de l'eau (fontaines, captages, sources...)*
 - *Meilleur entretien des cours d'eau, des zones humides*
 - *Gestion des cours d'eau pour limiter le ruissellement et les inondations*
 - *Adapter les prélèvements à la ressource*
 - *Stocker l'eau potable et la partager en aval en période favorable*
 - *Améliorer l'état des réseaux et le maillage*
 - *Préserver les sites « naturels » de stockage de l'eau : zones humides, sources, mares... Et adapter les pratiques agricoles pour renforcer la capacité de stockage (haies par exemple dans les prairies)*
 - *Entretien des captages et les protéger, optimiser l'efficacité des réseaux*
 - *Moins prélever / moins consommer, et récupérer, pour tous les types d'usages*
 - *Améliorer la coexistence des usages et mettre en place une stratégie collective de partage de la ressource, intégrant une définition des besoins « essentiels »*
 - *Mieux prendre en compte les territoires voisins étant donné la situation de « Château d'eau »*
 - *Organiser les infrastructures pour lutter contre les incendies en forêt*
 - *Voir le petit cycle à travers le grand (par exemple ne pas assécher une tourbière pour faire un captage)*
- **Economiser et régénérer les sols**
- *Renforcer la connaissance sur le fonctionnement des sols*
 - *Travail sur les pratiques agricoles et forestières, sensibilisation des exploitants*
 - *Poursuite du développement de l'assolement triennal*
 - ***Plantations de haies pour limiter l'érosion des sols***
 - *Faire évoluer les pratiques agricoles pour régénérer les sols et respecter l'écosystème « sol »*
 - *Limiter les coupes d'herbe et favoriser les rotations de cultures*
 - *Favoriser les échanges entre les différents acteurs pour une gestion plus durable des sols*
 - *Mieux répartir les droits à construire entre zone rurale et urbaine*
 - *Adapter le choix des essences forestières à la qualité des sols*
 - *Pratiques agricoles qui enrichissent les sols naturellement*
 - ***Limiter la taille des parcelles constructibles***
 - *Moins artificialiser, et garantir la perméabilité des sols, même aménagés*
- **Exploiter les ressources du sous-sol avec parcimonie**
- *Limiter les grosses structures*
 - *Limiter le nombre de carrières à l'existant*
 - *Limiter le volume prélevable*
 - ***Favoriser le réemploi des matériaux***
 - *Limiter la réouverture des mines et contrôler*

- *Protéger les sources et les nappes phréatiques*
- *Mieux identifier les minerais exploitables en vue de les rationaliser, suivre l'évolution des éléments rares pouvant susciter de l'intérêt*
- *Rester vigilant par rapport aux exploitations futures de ressources (minerais, gaz de schiste ...)*

Orientation 1.3 : Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions

- **Partager, préserver et gérer les biens communs et les qualités paysagères**
 - *Identifier les éléments qui font la qualité paysagère*
 - *Information, sensibilisation des actions des collectivités auprès de la population*
 - *Recenser et entretenir le petit patrimoine*
 - *Inventorier les chemins patrimoniaux, communiquer sur leur utilisation*
 - *Promouvoir les myrtilles sauvages, gentiane et autres plantes sauvages*
- **Limiter les pressions sur les paysages**
 - *Solutions douces, dialogue pour le maintien ou la recherche de l'équilibre urbain, agriculture, forêt*
 - *Stratégie foncière et PLU pour limiter les constructions, élaborer les PLU avec une logique de territoire*
 - *Interdire les coupes rases de sapinières*
- **Mieux valoriser les paysages au profit des habitants et des visiteurs**
 - *Mettre les moyens pour garder les paysages ouverts*
 - *Développer des points de vue*
 - *Inventorier les points remarquables,*
 - *Travailler par l'exemple*
 - *La collectivité comme modèle*
 - *Concilier l'usage pédestre (tourisme) et agricole (pâtures) par des aménagements (portails, chemins ...)*
 - *Impliquer les habitants et les mobiliser dans des actions de valorisation des points de vue*
 - *Savoir pourquoi il n'y a pas de conflits d'usage sur le territoire et faire le nécessaire pour que cela perdure*
 - *Installer des tables d'orientation pour admirer les grands paysages*
 - *Conduire les gens vers les lieux de découverte des paysages*
 - *Travailler sur la photographie comme outil de découverte et d'interprétation*
 - *Baliser correctement les chemins de randonnées et les accès aux paysages intimistes*
- **Permettre l'évolution des paysages au profit des transitions : agro-écologique, énergétique, alimentaire**
 - *Définir les besoins de transition au regard d'une contrainte de frugalité nécessaire, voire indispensable*

- Définir une stratégie collective, des principes communs et identifier les zones les plus favorables pour l'implantation d'équipements de production d'énergie renouvelable
- Replanter et entretenir les haies et les bosquets
- Règlementation des boisements à généraliser et à actualiser
- Maintenir les estives, le pastoralisme

Orientation 1.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

– Préserver les patrimoines et savoir-faire bâtis et architecturaux

- *Sensibiliser et accompagner les propriétaires à la rénovation de leur bâti, valoriser le bâti existant par la restauration*
- *Développer des expérimentations pour adapter les matériaux traditionnels à la modernité*
- *Inventaire du petit patrimoine et des richesses patrimoniales, en lien avec les documents d'urbanisme*
- *Respecter et faire respecter les règles d'urbanisme*
- *Retrouver, mieux connaître et conserver le patrimoine lié à l'eau*
- *Formation spécifique sur l'artisanat local (compagnon) : terre, bois, isolant naturel*
- *Utiliser les ressources locales dans les projets*
- *Communication sur l'intérêt du Pisé « énergétique »*
- *Concilier protection du patrimoine et économie d'énergie et production d'énergie*
- *Réhabiliter burons, jasseries avec charte du bâti*
- *Entretenir le patrimoine à travers des chantiers participatifs*
- *Valoriser par d'autres usages le bâti patrimonial (exemple : églises)*
- *Développer des formations sur les savoir-faire bâtis, pisé, pierre – pérenniser les compétences*

– Transmettre et partager les patrimoines culturels et les savoir-faire économiques

- *Assurer le renouvellement des artisans spécialisés dans la rénovation et mieux les faire connaître*
- *Rendre les métiers du bâtiment plus attractifs pour les jeunes du territoire*
- *Réaliser des formations pour transmettre les savoir faire (habitants, parcours professionnels)*
- *GRETA proposer davantage de formations aux techniques de rénovation pierre/bois*
- *Développer le compagnonage, l'apprentissage*
- *Mettre en avant et faire connaître à l'extérieur*
- *Valoriser les savoir-faire et soutenir les transmissions*
- *Garantir et former à l'artisanat local (coutellerie, tresse forgeron ...)*
- *Afficher des « ambassadeurs » sur l'ensemble des particularités du territoire*
- *Impliquer les populations dans des actions de maintien et de rénovation du patrimoine*

- *Sensibiliser les jeunes à la protection et la connaissance du patrimoine*
- *Accompagner et favoriser les associations de producteurs de fromages fermiers*
- *Soutenir les associations oeuvrant à la protection du patrimoine*
- *Préserver et transmettre la langue, la danse, la musique ... liées à l'identité territoriale dans un contexte d'évolution*
- *Collecter des « gestes » et des « savoir faire », la « langue »*
- **Mettre en valeur l'identité du Livradois Forez et renforcer son appropriation**
 - *Mieux faire connaître à l'extérieur la richesse du patrimoine bâti (religieux, vernaculaire et institutionnel)*
 - *Communiquer davantage sur notre appartenance au parc Livradois-Forez*
 - *Faire adhérer à l'esprit parc, élus et population*
 - *Communiquer sur la qualité de vie*
 - *Inciter les collectivités à faire connaître l'action du Parc à travers leurs projets*
 - *Soutien à la communication sur les manifestations qui valorisent l'identité locale*
 - **Accueillir mieux les nouveaux habitants**
 - **Favoriser les échanges avec les nouveaux habitants**
 - *Développer un sentiment de fierté*
 - *Utiliser la marque Livradois-Forez, mettre en avant les particularités locales pour la renforcer*
 - *S'appuyer sur un réseau d'ambassadeurs du Parc*
 - *Harmoniser avec marque Rendez-vous en Forez LFa + Forez Est (Forez tourisme)*

Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

Orientation 2.1 : Retrouver une filière forêt/bois en synergie avec les caractéristiques du territoire

- **S'organiser localement pour orienter les choix de gestion, de mobilisation et de valorisation**
 - *Communiquer sur les plans de boisement et reboisement*
 - *Faire pression pour imposer le reboisement sans seuil minimal de surface*
 - *Inciter au regroupement des parcelles*
 - *Conseiller et former les propriétaires forestiers*
 - *Diversification des essences*
 - *Faire appel à des experts techniciens forestiers*
 - **Développer des plans de gestion forestier**

- *Engager les communes à acquérir des parcelles boisées pour de l'exploitation durable, renforcer la maîtrise publique par l'acquisition, acquérir collectivement une part plus importante de la forêt*
- *Mieux identifier les propriétaires*
- *Renforcer l'espace de dialogue propriétaires / collectivités / asso / habitants – développer les échanges - généraliser le mode op'*
- *Soutenir les organisations de propriétaires et d'habitants*
- *Accompagner les élus dans le domaine de la réglementation, gestion des conflits*
- *Garder la maîtrise des petites parcelles pour favoriser le regroupement*
- **Amplifier les pratiques de gestion durable, garantes de la multifonctionnalité de la forêt**
 - *Diffuser les connaissances scientifiques sur la sylviculture*
 - *Eviter la généralisation des « coupes rases »*
 - *Diversifier les essences et/ou adapté au climat notamment après une coupe rase*
 - *Mieux diversifier et adapter le choix des essences au changement climatique*
 - *Encourager la futaie jardinée, irrégulière*
 - *Eviter les cultures monospécifiques et diversifier les essences, valoriser des essences locales*
 - *Laisser des parcelles en libre évolution*
 - *Sensibiliser davantage les propriétaires à la sylviculture et l'amélioration des pratiques*
 - *Inciter les propriétaires à utiliser les dispositifs financiers de sylviculture durable (sylv'actes)*
 - *Développer les documents de gestion durables*
 - *Conserver nos sapinières, protéger les forêts anciennes*
 - *Favoriser la filière du sapin blanc dans la construction*
 - *Abaisser le seuil d'autorisation du défrichement*
- **Renforcer l'encadrement de la mobilisation des bois afin de crédibiliser les efforts de gestion durable**
 - *Renforcer la desserte forestière et son entretien*
 - *Limiter le développement des voiries forestières*
 - *Remise en état des chemins suite aux coupes de bois*
 - *Faire participer les propriétaires forestiers à l'entretien des voiries forestières*
 - *Regrouper les coupes des petits propriétaires pour mutualiser les coûts*
 - *Développer la concertation collectivités - propriétaires*
 - *Développer la compensation carbone sur le territoire*
 - *Généraliser et actualiser les règlements de boisements, renforcer le suivi de leur respect (contrôles)*
 - *Interdire les coupes rases sauf pour reconquête pour du pâturage*
 - *Disposer de moyens contraignants pour limiter les coupes à blanc*
 - *Anticiper, mieux identifier les chantiers d'exploitation forestière*

- Favoriser le débardage à cheval dans les milieux les plus sensibles (zones humides)
- Débardage plus raisonné, moins impactant qu'avec les grosses machines
- **Développer l'emploi et les entreprises locales au sein de la filière bois régionale**
 - S'inspirer des régions forestières ayant des filières jusqu'à la 3^{ème} transformation
 - Développer la plus-value liée à la transformation locale du bois
 - Adapter la filière à la ressource et à son renouvellement, pour une gestion plus durable
 - Encourager la formation dans les établissements locaux en favorisant l'alternance
 - Mieux valoriser les métiers de la filière, connaissance & reconnaissance
 - Développer la formation pour la filière bois – métiers de la forêt et du bois
 - Accompagner la transmission des activités de menuiserie, ébenisterie...
 - Actions à développer pour la promotion des métiers du bois
 - Mise à disposition du bois non utilisé pour le valoriser
 - Valoriser les déchets des coupes de bois
 - Développer davantage la construction bois, en particulier dans les bâtiments publics mais pas uniquement
 - Renforcer l'attractivité des métiers
 - Développer des produits à valeur ajoutée (2^{ème} et 3^{ème} transformation) et au bénéfice du territoire
 - **Assurer la transmission des petites scieries (<10 salariés), soutenir les scieries locales**
 - Mieux connaître et sensibiliser les jeunes à la filière bois
 - Garder le CFF de Noirétable et le promouvoir

Orientation 2.2 : Réinventer une agriculture résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale

- **Développer des tissus d'exploitation plus résilients et pérennes**
 - Aider à l'installation de petites installations agricoles en repensant les modes d'exploitation pour les rendre attractives
 - **Limiter la taille des exploitations tout en garantissant leur viabilité**
 - **Renforcer le rôle des collectivités dans l'installation de petites exploitations**
 - Permettre une agriculture rémunératrice
 - Encourager et maintenir les productions sous signes de qualité
 - Repenser les rythmes de travail (aide pour accéder aux services de remplacement)
 - Eviter que les terres qui se libèrent aillent à l'agrandissement des exploitations déjà importantes
 - Créer des réserves foncières pour accueillir des nouvelles exploitations et des espaces tests-
 - Avoir un dialogue plus franc avec la SAFER, au service de tous
 - Connaître, accompagner, Assurer la transmission des exploitations
 - Recensement des exploitations

- *Communiquer de manière positive pour favoriser l'installation*
- *Créer des liens entre les exploitations*
- *Mutualiser le matériel*
- **Contribuer plus fortement à l'alimentation locale**
 - *Sensibiliser les commerçants locaux à distribuer des produits locaux*
 - *Que les supermarchés s'approvisionnent auprès des producteurs locaux, idem pour les collectivités (école, maison de retraite)*
 - ***Encourager l'alimentation locale dans la restauration collective***
 - ***Développer le maraîchage, petits fruits, vergers, les races et variétés locales***
 - *Développer des outils de transformation (abattoir, unités locales et collectives...)*
 - *Inciter au jardinage et basse-cour*
 - *Accroître l'économie de l'alimentation envers les collectivités, écoles ... pour l'aide à l'installations de nouveaux agriculteurs*
 - ***Mise à disposition de terrains communaux à des fins agricoles, faire des réserves foncières en valorisant le droit de préemption***
 - *Maintenir un abattoir de proximité (Ambert) pour l'alimentation local et les circuits courts*
 - ***Encourager les marchés tous types hebdomadaires le soir, soutenir les différentes formes de vente de proximité (AMAP, magasins de producteurs...)***
 - ***Favoriser les circuits courts collectifs***
 - *Favoriser les « drive » et les libres services (distributeurs)*
 - *Organiser la logistique pour la distribution des produits locaux (circuits de collecte, coopératives locales, commandes / livraisons...)*
- **Renouer avec des pratiques favorables aux paysages et à la biodiversité**
 - *Limiter le remembrement /agrandissement des exploitations pour éviter le ravinement des terres arables*
 - *Maintenir l'équilibre terres agricoles / forêts*
 - *Développer les jardins partagés et former aux pratiques de jardinage*
 - ***Favoriser les systèmes de réutilisation des eaux de ruissellement, encourager les dispositifs de collecte des eaux de pluie***
 - ***Encourager de nouveaux modes de production moins consommateurs d'eau***
 - *Valoriser le rôle de l'agriculteur qui prend soin du paysage (entretien des haies, des chemins)*
 - ***Développer l'agroforesterie, développement de corridors de micro-forêts***
 - *Développer l'agriculture biologique et le « bio local »*
 - ***Encourager de nouvelles productions en lien avec le changement climatique (viticulture)***
 - *Renouer avec des pratiques qui entretiennent le paysage et la fonctionnalité des structures (chemins)*
 - ***Sensibiliser les agriculteurs à des pratiques plus durables : haies, bosquets***

- *Replanter des haies dans les espaces agricoles pour favoriser les productions (rétention d'eau, maintien des sols)*
- *Eviter l'érosion avec implantation de haie en bord de route*

Orientation 2.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

– Renforcer la mise en réseau des activités économiques, dans une optique d'économie territoriale

- *Salon des entrepreneurs locaux pour que les gens se rencontrent*
- *Encourager la création de clubs d'entreprise, favoriser les tissus locaux pour créer de l'échange, créer du lien avec les collectivités*
- *Soutenir les activités industrielles existantes, faire connaître les fleurons au grand public et créer les conditions pour leur développement dans le respect de l'environnement*
- *Proposer des collaborations avec les industries, pour les faire connaître, favoriser le mécénat*
- *Développer des infrastructures favorables à la création dont les transports*
- *Améliorer la connaissance de l'offre foncière et de la demande, améliorer l'adéquation offre / demande*
- *Créer un service de commerces ambulants (mutualisation)*
- *Optimiser nos services (maison des services, maison de l'enfance)*
- *Favoriser la mutualisation, l'accompagnement des artisans / commerçants sur leurs tâches administratives*
- *Favoriser le coworking*

– Améliorer la gestion et la transmission des compétences

- *Info sur les activités à reprendre (retraite) pour favoriser les reprises progressives*
- *Formation initiale et tout au long de la vie (structure de proximité ou à distance)*
- *Rapprocher la formation des besoins des entreprises*
- *Développer des formations en lien avec la demande locale et « en interne » / au sein des entreprises*
- *Valoriser le « mentorat » (tutorat) pour la montée en compétence des jeunes au côté des experts*
- *Favoriser le télétravail et renforcer la couverture fibre enterrée*
- *Renforcer le travail avec les chambres consulaires*
- *Rapprocher les entreprises et les établissements scolaires*

– Renforcer l'économie circulaire et réduire l'impact des activités sur l'environnement

- *Permettre et encourager l'installation d'entreprises sur des secteurs d'activités fondés sur l'environnement, les ressources locales*
- *Accompagner les entreprises vers des fonctionnements plus vertueux (eau, énergie, biodiversité, déchets...)*
- *Développer le bois local avec une filière de qualité*
- *Réduire les exportations du bois*

- *Sensibiliser à l'éco-conception et soutenir les projets pilotes et l'expérimentation*
- *Réutiliser, recycler, réparer (3R)*
- **Explorer de nouveaux modèles d'organisation qui répondent aux nouveaux modèles sociétaux**
 - *Concentrer l'activité commerciale dans les centres bourgs*
 - *Développer l'aide à la personne avec de plus petites structures*
 - *Encourager des services aux salariés dans les entreprises et dans les collectivités*
 - **Favoriser les espaces de travail partagés**
 - *Encourager le temps partagé entre entreprises et collectivités*

Orientation 2.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire

- **Conforter le positionnement touristique du territoire sur le tourisme vert, sportif et durable**
 - *Offre de service adaptée à l'itinérance (portage de bagages, mise à disposition de vélos électriques ...)*
 - *Maintenir / développer une gamme d'hébergement diversifiée et de qualité (gîtes, chambres d'hôte, camping, petite hôtellerie, logement « insolite »...)*
 - *Etudier les besoins et possibilités d'hébergement de moyenne capacité (50/60 places)*
 - *Adapter les services et les équipements aux périodes estivales et concentrer sur certains bourgs ou sites*
 - **Mieux valoriser l'environnement comme support de découverte tout en le préservant – développer un tourisme autour des espaces naturels**
 - *Développer les inventaires participatifs faune flore en mobilisant les usagers et visiteurs*
 - **Structurer l'offre pédagogique et de « classes vertes »**
 - **Poursuivre un positionnement « haut de gamme » environnemental pour les plans d'eau**
 - **Mieux signaler mes règlementations de la circulation sur les chemins**
 - **Partage des fonctions des chemins**
 - **Importance des chemins de randonnées (entretien ...) pour le tourisme vert**
 - **Laisser l'accès à toutes les pratiques, à tous les usagers (chasseurs, motocyclistes ...)**
 - *Renforcer le balisage des chemins de randonnée et l'entretien*
 - **Pérenniser l'offre d'itinérance et de randonnée (création, maintenance, VTT-equestre...)**
 - *Développer l'offre de restauration avec des produits locaux*
 - *Assurer la pérennité de l'hôtellerie dans les centres bourgs*
- **Diversifier l'offre de mobilités pour les activités touristiques et de loisirs**
 - *Renforcer l'offre de transport collectif et ou à la demande*
 - *Promouvoir l'itinérance (randonnées, GR, St Jacques, VTT, cyclo)*
 - *Mettre en avant l'image des communes à travers notre parc*

- *Développer l'offre VAE (assistance électrique) avec une interconnexion des services et technologies entre EPCI (recharge par exemple)*
- *Développer l'offre de services de déplacement chez les hébergeurs (transfert de bagages, recharge – location de vélos électriques...)*
- *Pérenniser l'offre ferroviaire touristique et favoriser la connexion avec le réseau ferré national*
- *Créer une offre de mobilité et de navette sur les crêtes du Forez (col du Béal, col de la Loge)*
- **Limiter les impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement et les patrimoines**
 - *Encourager un tourisme diffus sur l'ensemble du territoire afin d'éviter la surfréquentation ponctuelle*
 - *Concilier les usages des touristes et des activités locales par une meilleure communication*
 - *Sensibiliser les visiteurs à la sensibilité des sites / renforcer la signalétique de sensibilisation*
 - *Créer des « cœurs de nature » inaccessibles ou limités à la fréquentation*
 - *Privilégier la qualité plutôt que la quantité (exemple pour les aires de camping car)*
 - *Utiliser la voie ferrée comme outil de développement touristique, penser la voie autrement (nouvelles pratiques)*
 - *Conserver la maîtrise du foncier ferroviaire pour une éventuelle évolution future*
 - *Informers les pratiquants sur la sensibilité des sites (escalade, véhicules motorisés)*
 - *Aménager les itinéraires*
 - *Développer la pédagogie sur les sports motorisés / apprendre à vivre ensemble*
 - *Réguler les flux de touristes*
 - *Renforcer ou implanter une signalétique informant, sensibilisant à la fragilité des milieux*

Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

Orientation 3.1 : Décliner la sobriété énergétique et bas-carbone à l'échelle du territoire

- **Développer et généraliser des modes de faire plus sobres**
 - *Frugalité dans l'utilisation de l'eau, dans nos modes de faire*
 - *Diminuer nos consommations d'énergie, de biens manufacturés*
 - *Développer les habitats autonomes, sobres en besoins énergétiques*
 - *Favoriser la récupération (bois, eau...)*
 - *Développer les ressourceries, réparer au lieu de jeter*
 - *Eduquer / sensibiliser à la nécessité d'économiser l'énergie (les jeunes surtout)*

- *Accompagner au changement dans les modes de faire pour lever les freins*
- **Sensibiliser les acteurs économiques**
- **Favoriser et développer l'économie circulaire**
- *Isoler les bâtiments, penser à bien orienter*
- *Accompagner l'accompagnement des communes (ingénierie)*
- **Développer un mix énergétique basé sur des ressources locales**
 - ***Evaluer les potentiels d'énergie (géothermie, vent, bois, solaire, eau, méthane, hydrogène...), bien identifier tous les potentiels de ressources renouvelables***
 - *Travailler sur l'acceptabilité des ENR*
 - *Etre transparents vis-à-vis des citoyens, favoriser la concertation*
 - *Privilégier les projets publics (initiés et portés par la puissance publique), les projets public-privé avec les collectivités majoritaires – Dans une logique de service public*
 - *Consommer localement une énergie produite localement*
 - *Développer le photovoltaïque individuel ou collectif privilégiant l'autoconsommation*
 - ***Encourager le développement de projets photovoltaïques sur les délaissés / bordures d'axes routiers***
 - *Développer la filière bois énergie avec une bonne gestion de la ressource*
 - *Utiliser les résidus de coupes de bois pour la production d'énergie*
 - *Favoriser des petites structures pour correspondre aux réseaux de distribution*
 - ***Conditions d'implantation moins contraignantes pour les bâtiments classés (ABF), idem pour l'isolation par l'extérieur***
 - *Développer le bois de chauffage avec des poêles adaptés*
 - *Développer l'éolien citoyen avec une participation communale*
 - ***Accompagner le développement de l'hydroélectricité***
 - *Valoriser l'énergie hydraulique*
 - *Favoriser le bois-bûche par une meilleure communication*
 - *Petite production, petites unités pour une consommation locale*
 - *Pas de panneaux solaires sur les espaces agricoles*
- **S'adapter aux effets du dérèglement climatique et contribuer à leur atténuation**
 - *Utiliser des céréales locales économes en eau pour l'alimentation animale (moins de maïs)*
 - *Favoriser les essences forestières adaptées aux changements climatiques, cohabitation d'essences diverses*
 - ***Utiliser des espèces adaptées aux nouvelles conditions et nécessitant peu d'entretien***
 - *Supporter d'avoir chaud, supporter d'avoir froid*
 - ***Améliorer l'isolation été / hiver des bâtiments***
 - ***Interroger les espaces dédiés au public (écoles...) – revégétaliser et repenser la création des espaces publics***
 - ***Favoriser les non-mobilités (circuits courts, espaces de travail...)***
 - *Mieux valoriser les ressources locales : laine, textile*

Orientation 3.2 : Habiter et se déplacer autrement pour vivre mieux

- **Diversifier l’offre de logements pour mieux correspondre aux besoins des ménages**
 - *Rénover pour offrir des logements locatifs dans les communes*
 - *Constituer de la réserve foncière (bâti en dent creuse)*
 - *Aider à la rénovation, réhabiliter les logements vacants (pour les petits logements en particulier), prioriser par rapport à l’étalement urbain*
 - *Aider l’installation d’artisans*
 - *Réhabiliter les logements vacants dans les bourgs, favoriser la remise en état des bâtiments dans les bourgs centres, du patrimoine*
 - *Besoin d’une diversification de l’offre de logements*
 - *Favoriser l’habitat intergénérationnel*
 - **Adapter les logements aux besoins des habitants**
 - **Expérimenter des modes d’habiter alternatifs : formes associatives ou coopératives**
 - *Favoriser la reprise de résidences secondaires par des habitants permanents*
 - *Elargir les dispositifs d’aide à la réhabilitation des logements vacants à toutes les communes*
 - *Créer des établissements multifonctionnels*
- **Maintenir une offre de services suffisante et pérenne**
 - *Accès à la santé (attirer les médecins et pharmacies), favoriser l’installation des soignants*
 - **Maintenir et retrouver une offre sur les services de la santé (médecins, hôpitaux)**
 - *Aide à l’installation (locaux commerciaux), mutualiser les espaces et les moyens*
 - **Limiter l’implantation de grandes surfaces au profit des commerces de proximité**
 - *Avoir des centralités avec les services avec des horaires adéquats*
 - **Réfléchir à la mise en place de drive ruraux**
 - **Développer des services et commerces mobiles / itinérants, soutenir les tournées**
 - *Maintenir voire renforcer l’offre*
 - *Adapter la fiscalité et la règlementation pour faciliter le maintien des services*
 - **Maintenir l’hôpital d’Ambert**
 - *Soutenir l’abattoir d’Ambert*
 - **Favoriser la création de sections scolaires post bac**
 - **Assurer le maintien de France Services**
 - *Développer le service de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes*
- **Repenser les mobilités en prenant en compte la forte dépendance du territoire à la voiture individuelle**
 - *Sur les axes structurants, repenser les lignes de transports en commun avec des horaires adaptés, développer les transports collectifs*
 - **Encourager le covoiturage et l’autopartage, développer le réseau pouce et autostop organisé**

- *Développer et organiser des réseaux de véhicules autonomes*
- *Miser sur le multimodal (vélos, taxis...) pour parcourir les derniers kilomètres*
- *Rendre plus accessible l'information sur les différents modes de déplacements (horaires, bus de montagne, covoiturage ...)*
- *Faire des petits trajets en vélo électrique*
- *Développer les mobilités douces*
- *Repenser la fonctionnalité des gares*
- *Développer une offre ferroviaire notamment Thiers-Clermont (+ Thiers-Le Puy, Thiers-Boin, Vertaizou-Billom)*
- *Développer le numérique pour limiter les déplacements grâce au télétravail*
- *Relocaliser l'offre dans tous les domaines (alimentation, emploi) pour limiter les déplacements*
- *Développer les maisons de services pour limiter les déplacements*
- *Trouver des modèles de transports collectifs adaptés aux zones rurales*
- *Conserver le foncier et l'infrastructure de la voie ferrée dans le public*
- *Garder une veille sur des expérimentations possible en matière de transport collectif*
- *Covoiturage dans toutes ses formes et transports publics payés avec les impôts (navette, train ...)*
- *Faire une veille et expérimenter de nouveaux modes de déplacement*
- **Offrir un cadre de vie aux habitants plus favorable à leur santé et à celle de l'environnement**
 - *Accélérer la mise aux normes de l'assainissement individuel et collectif*
 - *Etre attentif aux espaces végétalisés et mettre en place des îlots de fraîcheur, favoriser les espaces arborés*
 - *Stop à l'artificialisation des sols*
 - *Diversifier l'offre sportive sur le territoire dans son ensemble*
 - *Favoriser les activités sportives de plein air*
 - *Assurer un maillage territorial homogène couvrant les besoins médicaux*
 - *Maintenir les hôpitaux de proximité*
 - *Favoriser l'installation des médecins, des kinés*
 - *Travailler davantage sur l'amélioration de la qualité de l'air*

Orientation 3.3 : Conforter “la culture”, comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire

- **Appréhender la culture de manière large et pas seulement sous l'angle des pratiques culturelles**
 - *Avoir des approches patrimoniales autour du patrimoine immatériel*
 - *Créer des ponts, des passerelles intergénérationnelles et transversales*
 - *Stimuler les découvertes et apprendre à découvrir*
 - *Mieux connaître son propre territoire et sa propre histoire*

- *Ouvrir les églises et autres bâtiments communaux à la culture*
- *Cinéma itinérant, théâtre*
- *Vulgariser la culture à tout âge / milieux sociaux / en tout lieu*
- *Ecrire et faire partager un récit de territoire en capitalisant les récits des habitants*
- **Garantir une offre culturelle de qualité, maillée et mise en réseau dans chacun des secteurs du territoire**
 - *Consolider l’ancrage local du festival de la Chaise-Dieu : programmation sur les communes environnantes*
 - *Renforcer une offre culturelle en faveur des jeunes*
 - *Proposer une offre plus homogène sur l’année*
 - *Développer l’itinérance des acteurs de la culture*
 - *Mettre en réseau les lieux de culture public / privé*
 - *Trouver un « chef d’orchestre » au bon échelon territorial*
 - *Dupliquer ce qui se passe sur Billom Communauté*
 - *Appuyer plus fortement l’action de Ciné Parc et de Passeurs de Mots*
 - *Utiliser le patrimoine bâti au profit des manifestations culturelles*
- **Développer la production artistique**
 - *Développer les formations sur les métiers d’art*
 - *Favoriser l’accueil de troupes en préparation*
 - *Favoriser l’installation d’artistes*
 - *Soutenir les associations culturelles, favoriser les partenariats entre collectivités et associations culturelles*
 - *Accueillir des résidences d’artistes et développer les lieux à cet effet*
 - *Imaginer des créations artistiques associant les habitants*
 - *Mettre en place des boutiques éphémères et spectacles vivants dans la rue pour un accès plus facile à la culture*
 - *Identifier des espaces/terrains dédiés à la création, production artistique*
 - *Miser sur la qualité photogénique du territoire, développer le Land Art*
 - *Faire de l’art « brut » localement*
 - *Offrir des possibilités de création aux jeunes (Street art)*
 - *Faire de la « frontière » Forez / Auvergne un atout – la coupure devient couture*
 - *Créer une plateforme de mise en relation entre projets artistiques et des opportunités de bâti ou de foncier*
- **Renforcer la coordination et la mutualisation des initiatives culturelles publiques, associatives et professionnelles**
 - *Promotion par grands secteurs de l’offre culturelle au sein du parc*
 - *Mettre en place une stratégie de rayonnement culturel*
 - *Renforcer la coordination des programmes artistiques et la mutualisation (achats groupés de spectacles)*
 - *Donner un second souffle au bénévolat*

- *Responsabiliser les habitants du territoire, priorité à la jeunesse*
- *Fédérer les initiatives et les projets culturels*
- ***Mettre en réseau tous les acteurs au-delà de la culture, par exemple créer des parcours touristiques liés à la culture***
- *Développer de l'ingénierie culturelle*
- *Renforcer et renouveler les travaux autour du label Pays d'Art et d'Histoire*
- *Regrouper et valoriser les savoir faire du territoire dans un lieu commun*
- *Rendre les manifestations culturelles itinérantes (changer d'état d'esprit) – faire monter le festival de la Chaise Dieu au Nord ?*

Orientation 3.4 : Miser sur la pédagogie, l'accueil et l'entraide

- **Améliorer la compréhension des enjeux de transition écologique par l'ensemble des acteurs**
 - *S'inspirer du travail fait par ALF sur la gestion des déchets pour le généraliser sur le PNR*
 - *Plus de pédagogie à tous les âges, intensifier l'éducation aux enjeux de transition*
 - *Soutenir les initiatives citoyennes locales en lien avec les sujets de transition*
 - *Montrer en quoi être sobre permet de mieux vivre*
 - *Vulgariser les documents établis dans le cadre des EPCI (PCAET par exemple)*
 - *Créer des évènements liés à la transition écologique*
 - *Utiliser / diffuser l'information scientifique pour expliquer les nécessités du changement*
 - ***Créer davantage de lien entre des experts de la transition et les habitants***
- **Renforcer le lien social et le vivre ensemble, en s'appuyant sur le tissu associatif local**
 - *Retrouver le sens de la convivialité*
 - *Rompre l'isolement, ne pas se priver des réseaux sociaux et bien les utiliser*
 - ***Développer des points et lieux de rencontre et de partage (bars, restaurants, tiers lieux...)***
 - ***Réfléchir et construire un maillage pertinent de tiers lieux au regard des utilisations possibles***
 - *Créer des lieux pour accompagner aux démarches administratives, services mobiles*
 - ***Trouver d'autres moyens (que financiers) pour motiver le bénévolat***
 - *S'appuyer sur les centres d'intérêts des jeunes (numérique)*
 - ***Intergénérationnel, temps d'échanges, casse-croustes***
 - *Mettre l'accent sur les mesures transgénérationnelles*
 - *Renouveler le tissu associatif*
 - ***Accompagner les initiatives associatives***
 - *Assurer le renouvellement des équipes municipales*
- **Limiter la paupérisation et la ségrégation sociale**
 - ***Identifier les situations et favoriser une présence pour amortir***

- *Favoriser le lien inter-générationnel*
- ***Développer les OPAH***
- *Protéger les personnes en difficulté*
- *Diminuer l'insalubrité*
- ***Conduire des programmes afin d'améliorer le pouvoir d'achat moyen du territoire (qui est beaucoup plus faible que la moyenne nationale)***
- **Favoriser la participation des habitants à la vie du territoire**
 - *Développer des chantiers participatifs*
 - *Trouver des modes de communication efficaces*
 - *Plus consulter les habitants et leur faire confiance et prendre en compte leurs idées*
 - *Développer des comités citoyens, cafés citoyens pour trouver des solutions face aux problèmes*
 - ***Soutenir les associations***
 - ***Inciter les collectivités et acteurs économiques à soutenir les initiatives citoyennes (parrainage)***
 - *Développer la démocratie participative en trouvant des modes de participation alternatifs*
 - *Former les élus à accompagner la démocratie participative*
 - *Améliorer la connaissance des patrimoines par les habitants via des ateliers (exemple pisé)*
 - *Inviter les habitants à participer financièrement aux « grands » projet (financement participatif, par exemple sur les ENR)*
 - ***Mieux communiquer à la population pour favoriser son implication***